

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 145.

Québec, VENDREDI SOIR, 13 Juillet, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LA COURONNE DE BLEUETS.

II.

(Suite et Fin.)

Deux années s'écoulèrent ainsi, au bout desquelles Carina et la jeune fille s'aperçurent avec effroi que la santé si chère et si précieuse de la noble marquise déclina d'une manière sensible, et qu'une maladie lente et cruelle laissait sur son beau visage les traces terribles d'une destruction prochaine. Tous deux redoublèrent des soins les plus tendres. Les médecins les plus célèbres furent consultés. Après l'avoir interrogée, ils hochaient la tête et s'éloignaient en silence. N'était-ce pas dire que leurs soins étaient inutiles ? Et ils avaient raison. La crise affreuse à laquelle l'avait attaché le dévouement sublime de sa nourrice avait ébranlé et éteint en elle tout germe, tout principe d'existence. Le bonheur l'avait rappelée un instant à la vie. Ainsi qu'une lampe, au moment où elle va s'éteindre, lance une clarté brillante de même la pauvre malade avait répandu une lueur de santé, de joie et de jeunesse. Elle ne souffrait pas, son humeur était toujours douce et bonne ; elle semblait tranquille, et cherchait à faire partager son calme à ceux qui l'entouraient.

"Pourquoi pleurez-vous, ma Francesca, mon enfant aimée ? disait-elle un jour à la jeune fille, qui agenouillée au pied de son lit, la tête cachée dans les couvertures, laissait échapper de son cœur les sanglots les plus déchirants ; ne sais-tu donc pas que la maladie pardonne ? Rappelle-toi combien tu as souffert : tout le monde a désespéré de ta vie, même ta mère, et tu es aujourd'hui pleine d'existence et de santé. Dieu fera un miracle pour moi comme il l'a fait pour toi, ma fille bien-aimée. Prends confiance en lui, Francesca."

Et ces paroles mettaient le comble au désespoir de la malheureuse enfant.

Le lendemain de cette scène déchirante, la marquise se trouva plus mal qu'elle ne l'avait été jusque-là. C'était vers le soir, au moment où le soleil se couchait et donnaient les dentelles qui ornent la flèche altière de la superbe basilique, une des merveilles de ce monde. Tout était calme et pur ; les murmures du soir, brise mélodieuse dans les feuillages du beau jardin du palais des Spinelli, les derniers gazouillements des oiseaux, le gai refrain et le bourdonnement des insectes, tout portait l'âme à une poésie religieuse et à un complet abandon des choses de la terre pour s'élever vers son Créateur. En ce moment le corps de la malade était pour ainsi dire annihilé ; l'âme seule régnait sur son visage, serin et calme comme un beau ciel après la tempête.

Ninetta et la vicille nourrice étaient tellement plongés dans cette suave et terrible contemplation, qu'elles n'entendirent pas la porte qui s'ouvrait pour laisser le passage à un vénérable ecclésiastique portant avec lui le saint viatique. La mourante l'accueillit avec un doux regard. Puis quand elle eut reçu le divin sacrement :

"Viens m'embrasser ma fille, ma Francesca. Je vais aux pieds de Dieu prier pour ton bonheur. Ne pleure pas, enfant, nous ne serons pas entièrement séparés ; ne vivrai-je pas toujours dans ton cœur ? et un jour le ciel nous réunira toutes deux pour ne nous quitter jamais."

— Adieu, Carina, ma pauvre vieille amie, continua-t-elle en lui tendant sa main blanche, et amaigrie ; prends courage, il le faut. D'ailleurs, je ne mourrai pas tout entière, je te laisse la meilleure partie de moi-même, puisque je te laisse ma fille. Tu nous aimeras toutes deux ensemble. Dieu me veut ; il faut obéir. Mais vois combien sa miséricorde est grande ; car il me semble qu'il m'entoure de ses anges pour m'appeler au ciel, et que parmi eux ma Francesca me tend les bras comme si elle voulait m'attirer vers lui et me rapprocher d'elle."

Après ces paroles, la mourante prit les mains de sa fille, qui était agenouillée près d'elle ; elle les serra doucement en la regardant avec un tendre sourire ; puis ses yeux se fermèrent à jamais. Au moment où cette âme pure quittait la terre pour s'élever vers Dieu, par un hasard

assez naturel, on entendit le chant alternatif de deux rossignols qui répétaient plusieurs fois leur note unique et mélodieuse comme un dernier adieu.

Les premiers moments de la douleur de Carina et de la jeune fille furent si intenses, si affreux, qu'elle absorba toutes leurs pensées, toutes leurs inquiétudes ; car, si l'une perdait l'enfant de son cœur, l'autre sur lequel étaient placés l'affection et le dévouement de sa vie entière, l'autre perdait une mère d'adoption qui, par sa tendresse, avait su prendre la place de celle qu'avait déjà perdue la pauvre orpheline. Elles ne réfléchissaient pas encore, les deux malheureuses femmes, qu'avec la marquise s'étaient envolés non-seulement le bonheur, mais aussi tout ce qui est nécessaire pour soutenir l'existence. Elles restaient sans fortune et sans pain, ou du moins elles devaient tout implorer de la générosité de Luigi, depuis longtemps absent sans qu'on eût reçu de lui aucune nouvelle. Aussi des parents avides, des collatéraux intéressés, espérant une part dans cette immense succession, envoyèrent-ils des hommes de loi pour mettre ordre aux affaires, et ceux-ci expulsèrent sans pitié de l'hôtel Spinelli, Carina et la jeune fille en les traitant d'aventuriers ; car, quelques jours avant la mort de la marquise, des bruits s'étaient répandus dans Rome sur la ruse qu'elle avait employée, et, loin d'admirer ce qu'il y avait de sublime dans leur conduite, on n'y voyait que de l'intrigue. Alors on les blâmait hautement, et on méprisait ces deux femmes si tendres et si dévouées.

D'un autre côté, la noble marquise, qui croyait laisser toute son immense fortune à ses deux enfants, n'avait rien arrangé pour fixer le sort de sa vieille nourrice. Ne la légua-t-elle pas à Francesca, cette fille si noble, si tendre, si bonne, et comme elle l'enfant de la pauvre Carina ? Aussi son âme s'était-elle envolée heureuse et sans la moindre inquiétude pour l'avenir des deux êtres qui lui étaient si chers.

Carina et la jeune Napolitaine, trop fières pour implorer la pitié de cette famille altière, se retirèrent dans une modeste maisonnette située aux environs de Rome, et, lorsqu'elles y furent installées, Ninetta voulut travailler pour pourvoir à leurs besoins. Mais, hélas ! la pauvre enfant n'avait que sa bonne volonté pour ressource ; car son éducation, manquée par deux directions tellement différentes, ne l'avait mise à même d'utiliser aucun de ces talents si précieux dans l'infortune. Les premières années de sa vie s'étaient écoulées dans les montagnes de la Calabre, et lire, écrire et prier Dieu étaient les seules choses qui lui avaient été apprises. Quand elle alla rejoindre sa tante après la mort de ses parents, celle-ci lui donna à garder ses chèvres, ce que Ninetta fit sans aucune répugnance ; mais aujourd'hui que ses dernières années s'étaient passées dans le luxe d'une existence princière, dans les joies d'une fille adorée et devant les caprices de laquelle tous obéissaient avec empressement, il lui eût été bien difficile, tout en ayant conservé la douceur angélique de son cœur, la pureté de son âme, de s'astreindre à ces mêmes occupations qui ne lui eussent autrefois causé aucune répugnance. Il fallait vivre cependant, et faire vivre aussi la vieille Carina, tellement absorbée par son désespoir, qu'elle se serait laissé mourir de misère et de faim sans avoir la force et le courage de s'occuper d'elle-même.

Quelques mois se passèrent ainsi. Un matin, la vieille nourrice s'éteignit sans souffrances, sans maladie : la douleur l'avait tuée.

Maitresse d'elle-même alors, Ninetta revint à ses premières idées, elle voulut se réfugier dans la vie religieuse, car elle pensa qu'après toutes ses souffrances, ce n'était qu'auprès des saints autels qu'elle retrouverait au moins le repos, si ce n'est le bonheur. Forte de sa volonté, qu'elle prit pour un appel du ciel, elle alla se présenter à la communauté des saintes filles qui se dévouent pour soigner les malades, noble institution fondée par l'homme charitable que Dieu a placé parmi ses saints, et que tout le monde honore et admire sous le nom de Vincent de Paul.

Elle fut admise comme novice. Alors sa douleur devint moins amère : dans sa

mémoire, elle revit le passé seulement comme un doux souvenir d'une terre qu'elle avait quittée pour toujours, et Dieu fit descendre le calme et la résignation dans son âme.

Pendant son noviciat, Ninetta fut chargée de l'entretien de la chapelle. Cette chapelle était petite, mais arrangée avec un soin, avec une coquetterie même, si nous pouvons nous servir d'un mot aussi profane pour une chose aussi sainte, qui montrait que de jeunes filles pures avaient présidé à sa toilette pieuse. Les novices seules avaient pu broder, aux longues veillées d'hiver, la nappe de l'autel, sur laquelle toute l'histoire de la reine des anges était tracée dans un travail digne des sées. Elles avaient aussi su tresser des guirlandes en étoffes de couleur autour des médaillons des saintes qui ornaient les piliers de l'église, donner aux rideaux la légèreté d'un voile, peindre enfin comme un parfum d'innocence sur tous les ornements religieux, ainsi qu'elles l'eussent fait d'une jeune fille destinée à prendre le voile.

Ninetta se trouvait heureuse du choix qu'avait fait pour elle la supérieure, et c'était avec amour qu'elle changeait les fleurs et soignait tous les détails de la blanche chapelle. Pendant de longues heures elle restait absorbée au pied de l'autel. Après tant d'orages, tant de travers, pauvre barque naufragée, n'avait-elle pas trouvé enfin un port de salut ? Aussi était-ce sans aucun regret, sans aucune crainte qu'elle voyait approcher le moment où elle devait prononcer des vœux qui la lieraient pour sa vie entière.

Un jour que, comme de coutume, la jeune novice était occupée, à préparer les ornements de l'autel, on vint la demander de la part de madame la supérieure. Elle se rendit aussitôt dans le parloir de la communauté, et après avoir demandé la bénédiction de la sainte mère, elle leva les yeux et vit auprès d'elle une personne qui lui était complètement inconnue.

— Mon enfant, lui dit la supérieure, monsieur est chargé de vous interroger, de la part de la famille Spinelli, sur votre étrange introduction auprès de la marquise. Parlez, ma fille, je réponds de vos paroles car je suis sûre que la vérité seule sortira de votre bouche.

A ces mots, Ninetta regarda l'étranger de ce regard calme et limpide qui montre toute la franchise et la pureté de l'âme.

— Vous me demandez une bien triste histoire, monsieur, et un bien cruel souvenir, dit-elle d'une voix légèrement émue ; mais vous venez m'interroger au nom de la famille de ma chère bienfaitrice, et malgré ses torts à mon égard, je dois lui obéir.

Alors elle conta sa naissance, la mort de ses parents, le rencontre de Carina à l'église, la cruelle maladie de la marquise, l'erreur par laquelle elle parvint à la guérir, la tendresse et le bonheur de cette mère abusée, sa mort, enfin, si calme, si belle, si sainte.

A mesure que la jeune fille avançait dans son récit, sa noble figure s'éclaircissait encore d'un éclat divin. Ses yeux brillaient de dévouement et de clarté ; sa voix était devenue ferme et vibrante. La supérieure l'écoutait avec tant d'intérêt que, sans s'en apercevoir, ses larmes inondaient ses joues. L'étranger était dans une émotion difficile à décrire, sa figure tantôt pâle, tantôt d'un rouge brillant ; ses yeux tour-à-tour lançaient des flammes, puis laissaient échapper des larmes. Il se levait, marchait promptement auprès de la jeune fille, craignant de perdre une de ses paroles.

Tout-à-coup, lorsqu'elle eut dit le dernier adieu de la marquise, il ne fut plus maître de son trouble, et se précipitant à genoux devant Ninetta :

"Vous êtes un ange, s'écria-t-il, et Dieu vous bénira ! Je suis le marquis Luigi Spinelli. Francesca, tendez la main à votre frère."

Puis il éclata en sanglots déchirants. Ninetta et la supérieure s'empresèrent autour de lui.

"Je vous dois une réparation, dit-il, pour les torts que l'on a eus envers vous ; je vous la dois pour ma mère, je vous la dois pour moi-même. Ninetta, ne quittez pas le nom de Spinelli que vous avez si noblement porté. Soyez ma compagne si vous voulez me donner le bonheur."

Ninetta voulut s'y refuser, craignant que

ce ne fût un moment d'entraînement de cœur qui avait conduit Luigi à lui faire cette offre généreuse ; mais il y mit tant d'insistance, que l'excellente supérieure se joignit à lui. Alors la jeune fille lui tendit la main, et tous deux s'inclinèrent sous la bénédiction de la sainte mère.

Le mariage se fit quelques jours après, sans aucune pompe, sans aucun faste, et la nouvelle marquise de Spinelli fut toujours digne par ses vertus du haut rang auquel la Providence l'avait appelée.

Mme DE BASSANVILLE.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 13 JUILLET, 1849.

Nous avons reçu, à midi, un rapport télégraphique annonçant l'arrivée du *Niagara*, parti le 30 de Liverpool. Aucun détail n'a été donné. La fleur se vend 23s.

A nos Abonnés.

Le propriétaire de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*, ayant laissé la ville en conséquence de la maladie régnante, la publication du Journal sera suspendue jusqu'à nouvel avis. Les personnes endettées envers l'établissement, sont priées de faire parvenir sans délai, le montant des arrages qu'elles doivent, par lettres affranchies, à l'adresse de M. S. DRAPEAU, Québec.

Les personnes de Québec, qui doivent à l'établissement, sont priées de régler leur compte au plutôt, avec MM. J. & O. Crémazie, autorisé à donner quittance.

Nos agents sont priés de vouloir bien redoubler d'efforts pendant cette interruption en nous faisant parvenir les argents dûs, afin de nous aider plus tard, dans la publication de notre feuille.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'annoncer par la voie de votre Journal au prétre du diocèse de Québec que M. F. R. Romuald Mercier, Chanoine, Archidiacre, de l'Evêché de Montréal, décédé le 11 du courant, appartenait à l'association d'une messe pour ses prétes défunts.

J'ai l'honneur d'être, &c.,
ED. LANGEVIN, Ptre.
Secr. de l'Asso. P.

COLLEGE DE STE. ANNE.

LES Examens publics du Collège de Ste. Anne auront lieu le 31 du mois de Juillet et le 1er du mois d'Août. Le service annuel du Rév. Mr. Painchaud, Fondateur de l'Institution, sera chanté le 31 juillet à 8 heures ; immédiatement après commenceront les Examens, qui seront continués l'après-midi du même jour et toute la journée du lendemain 1er août, et terminés par la distribution solennelle des Prix. Les pères et mères des Elèves et les amis de l'Education seront seuls admis à l'ordinaire, et sont respectueusement priés d'y assister.

La rentrée des élèves se fera le 18 septembre au soir.
Ste. Anne la Pocatière.
12 juillet 1849.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.
LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire *Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Crémazie.
Québec, 4 juin, 1849.

Articles de Fantaisie.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu par le *Douglas* de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent ; Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

PAPIER à DESSIN.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique,
- Grand Aigle, Pelure blanche,
- Do do Dioptrique,
- Colombier,
- Jésus,
- Grand Raisin Dioptrique,
- Grand Aigle velin,
- Do do vergé,
- Grand Raisin velin,
- Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

VINS FRANÇAIS.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire *Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en fûtailles, consistant en :

- ST. JULIEN,
- ST. ESTAFÉ,
- MONFERRAND,
- BOURG, } Vins rouges.
- SAUTERNES,
- GRAVES,
- CERONS, } Vins blancs.

LIQUEURS de la Martinique.
Do de Bordeaux,
VINS de la Champagne,
SILLERY gd. Mousseux,
VERZENAY, do
VILLEDOMANGE,
MAREUIL.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

L'É Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincallerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique.
Vis-à-vis le magasin de M. Boursseau.
JOS. GAUVIN.
Québec, 25 mai 1849.

Nouvel Etablissement.

L'É Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR
LIBRAIRE ET PAPETIER,
RUE BUADE, 9 RUE BUADE,
Haute-Ville, Haute-Ville,
QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le *CANADA* de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Enciers, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers.
Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés. AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT. Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt de leur prêt, de venir verser leurs obligations... FELIX GLACKEMEYER.

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades... GEORGE D. GIBB. Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande. Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépôt, No 1, Rue Des Jardins, Haute-Ville.

J. HAYTER, Seul-Agent. Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec ? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays ?

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qu'il est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même.

- Drs. W. Nelson, Dr. E. H. Trudel, J. G. Bibaud, H. Mount, J. E. Codere, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonnell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1, Haute-Ville. Québec, 2 juillet, 1849.

Eaux Minérales DE PLANTAGENET.

Le Soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANDOUSSIN, 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser. Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles. Québec, 25 juin 1849.

J. HAYTER, Agent. Québec, 25 juin 1849.

Avis à ceux qui douteut. ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LAROCQUE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants: Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient: Chlorure de soude 81,66200, Chlorure de potasse 72808, Chlorure de chaux 95480, Chlorure de magnésie 1,71654, Bromure de magnésie 05683, Iodure de magnésie 08689, Carbonate de chaux 6,23301, Carbonate de magnésie 6,23301, Carbonate de fer 06748, Silice 49000. Total des ingrédients solides 92,17607, Eau 6,90782323, 7000,00000.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable. T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl, Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION, Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus. Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLERA. En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849. Monsieur.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par M. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulation, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques.—Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis bien porté à croire qu'elles possèdent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérangements d'estomac. J'ai l'honneur de me souscrire, Monsieur, Votre dévoué serviteur, P. BAILLARGEON, M. D. Québec, 2 juillet, 1849.

MONSIEUR, N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des Eaux de Plantagenet dans ma pratique privée, je suis incapable de donner aucun témoignage de leur effet favorable d'après mon expérience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté à croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections scorbutiques et de rhumatisme chronique. J. P. RUSSELL, M. D.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849. L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et astringente, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scorbutiques, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et astringente, devra rendre de grands services. Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante. A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients, qu'elle contient, seraient utiles à mes malades. M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. CH. LAROCQUE m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle agit sur l'appétit et agit doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt, etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins. HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme astringentes, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydrotiques, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-gémiques. Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentées que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas. L. F. TAVERNIER. Montréal, 29 avril 1849.

MONSIEUR.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapie

la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scorbutiques profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perversées par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Mon sieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de l'Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICHAULT, M. D. Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché. J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on en fait usage en se servant comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmon et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup. WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LAROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'Hydropisie, et de toutes les espèces de scorbut, excepté la consommation. Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature. (Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

MONSIEUR. Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, astringentes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être recommandées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scorbutiques, des hydrotiques et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies. Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants. Votre, etc., J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, Phyl, dropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écouvelles, etc., etc. Plusieurs des maladies à qui je les ai recommandées pour la diarrhée et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué. Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie. E. H. TRUDEL, M. D. Montréal, 31 mars 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agitée à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et continues, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience. W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill. Montréal, 23 avril 1849.

MONSIEUR.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande, que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection;

je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc. J. EMERY CODERRE. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, etc., je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mériterait bien l'attention du public. J. S. CRAWFORD, M. D. Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill. Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité, que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicinaux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circulaires, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif. GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill. Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicinales. B. L. MACDONALD, M. D. professeur de médecine au Collège McGill. Montréal, 10 Avril 1849.

MONSIEUR.—L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scorbutiques ou écouvelles. J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune éducation quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau. Je suis votre etc. FRANCIS BADGLY, M. D. Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général. Montréal, 10 Avril 1849.

Autres Certificats. Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans, et qu'après avoir bu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri. C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux fameuses. DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai en vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien. DANIEL ALLEGAT. Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient. AUGUSTIN LAFLAMME. Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien. H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'Eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles Larocque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien. PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire. L. H. MASSON, M. D. North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'Eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme. DR. M. P. LEDUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'Eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu. LS. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

Péprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun de cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés

de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayez ces eaux et leur succès est assuré. H. J. HARKIN. Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs qui me tenaient dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dyspepsie, j'ai fait demander et ai pris de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles Larocque, Senior, et je ne me suis senti dans le dit cas, que d'après une semaine, et j'ai recouvré la santé, et cela, après avoir fait usage de l'eau susdite. Donné sous mon sceau, à Plantagenet 7 août 1848. W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je me trouve complètement guéri. JEAN-BAPTISTE LECUYER, Cult. Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continue à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu de l'eau de Plantagenet, dont M. CH. LAROCQUE est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri. MARGUERITE PILON. Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage pendant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce. JOHN McDONALD. GUERISON EXTRAORDINAIRE. Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un retranchement d'eau tous les jours. Depuis 3 mois que j'ai bu de l'eau de Plantagenet je suis parfaitement guéri. S. S. BELLENGER. Montréal, 15 Avril 1848.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux. LOUIS PLANONDO, Montréal.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'années, comme un breuvage guérissant de tous maux. Je les ai trouvées plus fortes et plus bienfaitantes que toutes les autres eaux minérales connues dans l'Ontario, bien que je me sois servi de toutes. Je pense. On a fait usage de ces eaux pour le rhumatisme, hydrotisie, diabète, dyspepsie et plusieurs autres maladies et on en a reçu l'effet le plus salutaire. Je les crois d'une valeur inestimable. WM. DOYLE, J. P. Brook, 1er novembre, 1448.

Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes. Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechute. Je suis, M. etc., etc. J. S. CAMERON. St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, éc. fut reçu de A. Dorval, éc. de Québec, en visite à Montréal: Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus de J. S. Cameron, éc., relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire de son effet en plusieurs circonstances. Je certifie de plus qu'en 1832 j'ai été témoin du fait mentionné. Je prends donc la liberté d'y souscrire mon nom et de recommander ces eaux. A. DORVAL. Conseiller de ville, Québec. Montréal, 21 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet. Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et constipation, dont les résultats furent de me tenir tellement, que je désespérais de ma guérison. Après avoir employé les divers remèdes employés en semblable circonstance, sans avoir obtenu d'amélioration, j'eus recours à l'Eau de Plantagenet, et depuis que j'en ai fait usage, ma santé s'est tout à fait rétablie. Comme j'ai subi ma guérison uniquement à ces Eaux, je considère comme un devoir de les recommander ardemment à tous ceux qui se trouveraient affligés de la même maladie. (Signé) J. BELL, N. P. Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTREAL, DR. PICAUT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul, Brault & Lafrenay, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépôt Rue-Desjardins, No 1, Haute Ville. J. HAYTER, Agent.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.